HDJI BÈGLES

Hôpital De Jour Intensif

« La Différence »

«La différence est cette chose merveilleuse que nous avons tous en commun.» N.B.B



1 rue de Général Kleber, 33130 Bègles
ladifference.begles@ch-cadillac.fr
05.56.49.00.85

GROUPE HOSPITALIER SUD-GIRONDE | CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC

ACCUEIL

Les soins sur l'HDJI sont de 09h00 à 12h00.

Les demandes d'admissions sont à réaliser auprès de l'unité de soins directement.

- Via le CMP Pivot
- Via les antennes de secteur (CMP)
- Via l'unité d'hospitalisation
- Via le Dispositif Soins Intensifs Ambulatoires (DSIA)
- Via les psychiatres libéraux

Un suivi ambulatoire est obligatoire en parallèle de l'HDJI.

OBJECTIFS

Ses objectifs sont :

- limiter le recours aux urgences ;
- proposer une alternative à l'hospitalisation ;
- éviter le recours aux soins sans consentement ;
- favoriser une meilleure adhésion de la personne aux soins et, de ce fait, faciliter les suites de la prise en soin ;
- réduire la durée d'hospitalisation à temps plein ;
- consolider le soin au moment de la sortie d'hospitalisation ;

Prise en soins en groupe restreint et individuelle sur une courte durée pendant 1 mois, renouvelable 2 fois (5 places).

L'ÉQUIPE

Cheffe de Pôle et Médecin responsable :
Dre Anne GROUSSIN

L'équipe de l'HDJI est composée de différents professionnels :

PSYCHIATRE	**PSYCHOLOGUE**
INFIRMIER	**AIDE-SOIGNANT**
SECRÉTAIRE MÉDICALE	**CADRE DE SANTÉ**

INTERVENTION

L'équipe pluriprofessionnelle s'engage à vous donner un rendez-vous dans les 48h à 72h après avoir reçu la demande par mail.

Les soins proposés sont :

- un projet de soins individuel en collaboration avec la personne concernée et l'équipe ;
- une prise en soin psychothérapeutique et un entretien individuel ;
- des ateliers thérapeutiques de groupe ;
- une adaptation thérapeutique ;
- une sensibilisationà la maladie.

Les soins sur L'HDJI sont de courte durée :
- 1 mois renouvelable 2 fois,
- 5 places d'accueil.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations transmises aux personnels sont protégées par le secret médical et le secret professionnel.

Les liens éventuels avec d'autres professionnels se font avec l'accord du patient ou celui de son responsable légal.

FINANCEMENT

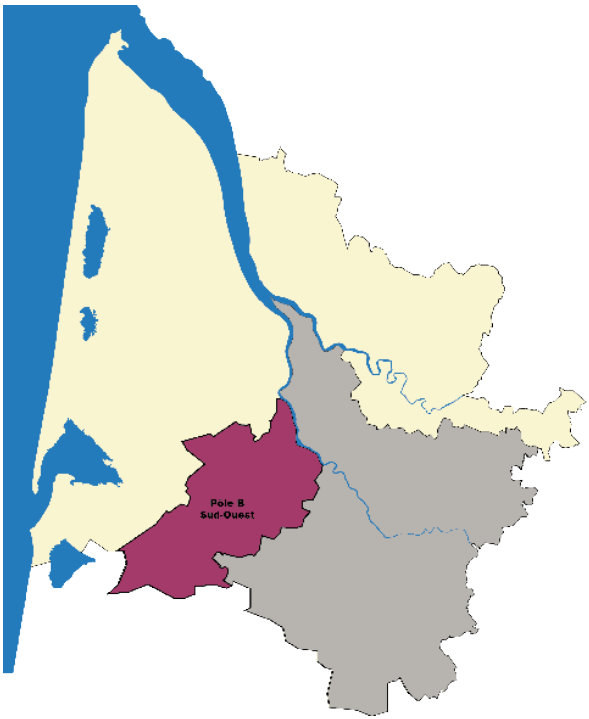
L'HDJI fait partie de l'organisation du Service Public. Il est rattaché au Centre Hospitalier de Cadillac.

Les soins et activités dispensés sont pris en charge en totalité par l'assurance maladie..

Il n'y a pas d'avance de frais.

SECTEUR

L'Hôpital De Jour intervient auprès des personnes adultes habitant dans le secteur du pôle B :



CONTACT

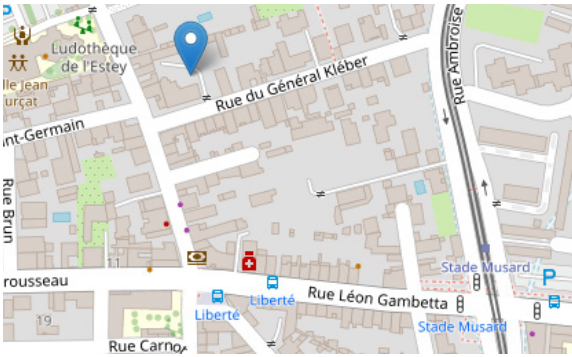
Le service est joignable :

- du lundi au vendredi
- de 09h00 à 16h45

05.56.49.00.85
ladifference.begles@ch-cadillac.fr

ACCÈS

1 rue du Général Kléber
33130 Bègles



En tramway : Ligne C, arrêt « Stade Musard »

En bus : Ligne 43, arrêt « Liberté »



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CH

CH-3-020 - Pôle B - septembre 2025 - Image Freepik - Ne pas jeter sur la voie publique